

LOCATION

📍 Maison T3 à louer à Cambes 615 €. Refaite à neuf aux normes en 2014. **06 21 86 52 42**
 📍 Location maison centre ville de Créon 100 m², 3 chambres + séjour + cuisine équipée, double wc, baignoir + douche, jardin 250 m², 3 places de parking 900 € **06 11 59 11 09**
 📍 Loue local professionnel (studio 60 m²). Parfait état, immeuble refait au 2^e et centre de Créon **06 83 03 16 32**
 📍 Particulier loue à Créon (hameau calme) superbe appartement 74 m² refait à neuf à 700 m des commodités, parking perso, dispo le 15/12. 670 €, **06 17 40 76 76** ou **06 21 86 52 42**

VENTE

📍 Table à langer (2 portes + tiroir) 30 € - Poussette confortable 20 € - Siège auto 30 € - Peluche bébé - Jeux éducatifs bébé - Huche à pain chêne 20 € - Machine à coudre ancienne 20 € - Travailleuse 20 € - Lustre bois et fer 10 € - Habits de 1 mois à 18 mois **05 56 23 41 26**
 📍 Vends châtaignes fraîches 4 € le kilo **06 77 88 78 09**
 📍 Vends 2 petits meubles de salon-vitrine pour verres et service à café, et l'autre pour téléphone et lampe de chevet, chacun 20 € **05 56 23 00 14**
 📍 Vide chambre d'enfants (venez vendre des jouets, peluches, jeux, vêtements...) à la salle des fêtes de Loupes 2 € la table **06 33 03 05 75**

📍 Vends vélo pliant neuf cause double emploi. Prix à débattre **05 56 23 20 25** (après 18h)
 📍 Deux combinaisons adulte XXL homme et femme et 2 enfants 12 ans + gants 100 € - Deux miroirs biseautés (1 représentant Paris, l'autre Venise). Pour offrir pour vos fêtes 50 € pièce **06 66 14 07 99**

EMPLOI

📍 Dame fait repassage à son domicile 12 € de l'heure travail soigné **06 10 85 26 72**
 📍 Porée Parc et Jardin vous propose ses services **06 61 89 83 58**
 📍 Assistante maternelle agréée prendrait des périscolaires à partir de sept. 2016. **06 66 14 07 99**
 📍 Aide soignante propose ses service d'aide à la personne et de ménage 2h/semaine 10 €/heure (cesu accepté) **06 21 05 15 84**

AUTRES

📍 Trouvé vélo à Créon **07 81 92 18 22**

PERMANENCE - CIDFF

📍 Un juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) assure gratuitement une permanence d'accès au droit tous les vendredis matin (sur rendez-vous) à la Cabane à projets, 32 rue Amaury de Craon à Créon. Contact : **05 57 34 42 55**.



CRÉON

H E B D O
 VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 # 1601

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE À CRÉON

Une petite dizaine de personnes, jeunes, certaines mineures, développent par épisode des comportements qui perturbent la tranquillité du centre-ville. Ces comportements déplacés ne sont pas nouveaux, hélas. Ils se déroulent sur la place de la Prévôté, sous les arcades (domaine privé) ou bien le parking Pousse Conils ainsi qu'autour de la station vélo. Ils ont été remarqués en début d'été, en septembre et fin octobre dernier. Le maire traite régulièrement de ce sujet avec la brigade de gendarmerie de Créon et le colonel qui supervise notre secteur. Les délinquants sont connus mais, pour pouvoir les mettre en cause devant un juge, il faut un flagrant délit. La question du flagrant délit est centrale mais le plus souvent le délit n'est pas constitué. Ce sont nos règles de droit et les contourner exposerait les gendarmes à pratiquer un abus de droit ou de pouvoir. Et la procédure capoterait devant le juge. Il n'en reste pas moins que ces comportements crispent une partie de la population du centre-bourg. Il ne faut ni les exagérer ni les minimiser.

responsables de la gendarmerie sur cette question. Les gendarmes agissent régulièrement (rondes nocturnes, interventions, sanction si flagrant délit). Mais leur territoire d'intervention est grand et donc ils ne peuvent assurer une présence nocturne permanente à Créon. Je reste néanmoins en contact régulier avec les responsables, qui ont récemment changé (nouveau colonel en 2014 et nouveau chef de brigade de Créon en août 2015). Mais le maire n'a pas autorité sur les gendarmes. Il exerce donc une responsabilité sans réels moyens effectifs.

2 - Les textes officiels (article L 132-7 du Code de la sécurité intérieure) l'autorisent à procéder à un rappel verbal à l'ordre des délinquants. Cette possibilité est utilisée depuis peu.

3 - Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) va se réunir de nouveau, à la demande du maire de Créon. Il regroupera régulièrement tous les intervenants ayant à voir de près ou de loin avec la prévention des actes délinquants, et en particuliers ceux des jeunes : Éducation nationale, gendarmerie, procureur de la République, services sociaux, élus locaux, mission locale, ... L'action de ce comité ne sera bien sûr pas immédiatement visible mais en général ces structures sont efficaces sur le moyen terme. Ce comité devra étudier la création d'un poste "d'animateur de rue" qui

QUE FAIT LE MAIRE ?

Le maire est responsable de l'ordre public dans sa commune, l'ordre public consistant en la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

1 - Il a reçu plusieurs fois les



🍷 **L'ÉTUDIANTE ET MR HENRI**

Vendredi 13 à 14h30
 Samedi 14 à 18h
 Dimanche 15 à 17h30

🍷 **VERS L'AUTRE RIVE (VO)**

Vendredi 13 à 18h
 Dimanche 15 à 20h30
 Lundi 16 à 17h

🍷 **SEUL SUR MARS (3D*)**

Vendredi 13* et samedi 14 à 21h
 Mardi 17 à 20h30

🍷 **PAN**

Samedi 14 à 15h30
 Dimanche 15 à 15h

🍷 **ASPHALTE**

Lundi 16 à 14h30

Mardi 17 à 18h

🍷 **CHAKARAKA (VO)**

Lundi 16 à 20h

LA SEMAINE PROCHAINE

🍷 **PHANTOM BOY**

Mercredi 18 à 16h

🍷 **LOLO**

Mercredi 18 à 18h

🍷 **THE LOBSTER (VO)**

Mercredi 18 et jeudi 19 à 20h30

🍷 **MON ROI**

Jeudi 19 à 18h

SALLE ART ET ESSAI
 LABEL JEUNE PUBLIC



travaillerait aux moments où les jeunes sont dehors, et trouver les moyens de son financement.

4 - La récréation d'une police municipale serait financièrement très lourde pour la commune puisqu'il faudrait certainement créer au moins 2 postes. La mairie fait donc appel, pour certaines manifestations, à un service de gardiennage.

5 - La mairie ne prévoit pas d'installer des caméras de surveillance de la voie publique. Très souvent, de tels appareils n'ont pour effet que le déplacement des délinquants vers des lieux sans caméra ! Ce qui amène à multiplier les dispositifs. En outre, il est facile de se cacher le visage pour éviter d'être reconnu !



LA DÉLINQUANCE N'EST PAS QUE LE FAIT DE JEUNES

Il faut ici dire que toute la délinquance locale n'est pas le fait des quelques jeunes déjà repérés. Le maire porte plainte chaque fois que les installations communales subissent des dégâts (exemple : dégradations de la pelouse d'un des deux terrains du stade de football mi-octobre dernier ou vol dans les ateliers municipaux en juillet). De même, celles et ceux qui sont victimes de comportement d'incivilité doivent systématiquement porter plainte auprès de la gendarmerie ou bien du procureur de la République. La situation est crispante mais pas critique. Un sentiment désagréable d'intranquillité est apparu dans certains lieux du centre-ville. Tous les efforts sont faits pour que la situation s'améliore, dans le respect des lois de la république qui s'imposent à tous.

P R A T I Q U E

TRAVAUX - BOULEVARD V. HUGO

En raison des travaux d'aménagement du boulevard Victor Hugo, la circulation entre le rond-point de la Gendarmerie et la rue d'Épernon sera à sens unique à partir du **lundi 16 novembre**, pour une durée d'environ 3 semaines.

PERSONNES ÂGÉES ET LEUR FAMILLE

Le CODERPA 33 - Comité Départemental des Retraités des Personnes âgées de la Gironde - organise une conférence débat le **mercredi 18 novembre** à l'EHPAD du Hameau de la Pelou (8 boulevard de Verdun à Créon) à partir de 14h30. Cette rencontre sera l'occasion pour l'équipe de l'établissement de vous présenter ses prestations (accueil de jour,

hébergement temporaire ou définitif). De leur côté, les membres du CODERPA aborderont des sujets qui peuvent vous préoccuper tels que "la personne de confiance", "les directives anticipées" ou "le mandat de protection future", la liste n'étant pas exhaustive.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblées générales de la FNACA le **vendredi 20 novembre** à 16h à la salle citoyenne de la mairie de Créon et de l'association Larural le **samedi 28 novembre** à 11h à la salle citoyenne.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance publique du conseil municipal : le **jeudi 26 novembre** à 20h15 à la salle citoyenne.

LOTOS

Plusieurs lotos ce mois-ci :

- Loto de la Récré des Prim-Mats le **samedi 14 novembre** à 19h à l'espace culturel de Créon.
- Loisirs Jeunes en Créonnais vous invite à son Loto des familles le **dimanche 15 novembre**, de 15h à 19h, à la salle Cabrales à Sadirac. De nombreux lots à gagner, buvette et restauration sur place. Renseignements : **05 56 23 35 53**.
- Loto des Fils d'Argent le **samedi 21 novembre** à 14h30 à l'EHPA de Créon (ex-RPA).

SOIRÉE D'INFORMATION

Le **lundi 16 novembre** à 20h au cinéma Max Linder de Créon, la Cabane à Projets en partenariat avec le cinéma et la Mairie de Créon, vous propose de mieux connaître et comprendre la situation du peuple rom au cours d'une nouvelle soirée Éclairages Publics. À travers la diffusion du documentaire Chakaraka, nous suivrons les membres du groupe musical ROM du même nom. Tarif : 6 € (réduit : 5 €, Pass Culture : 3,80 €). Renseignements au **05 57 34 42 52**.

THÉÂTRE - LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN "9"

Pièce de théâtre organisée par l'association

SOLIDAIRES AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE !

Comme chaque année, la Banque Alimentaire organise sa grande collecte nationale de denrées alimentaires. Elle aura lieu **vendredi 27 novembre et samedi 28 novembre 2015, de 9h à 20h, dans vos magasins Carrefour Market et Leader Price de Créon**. Aujourd'hui nous faisons une fois encore appel à votre générosité. Cette action est vitale pour les plus démunis. Si vous souhaitez participer activement à cette collecte, contactez le CCAS de la mairie de Créon (**05 57 34 54 69**) pour vous inscrire aux jours et heures qui vous conviendront. Une heure, une demi-heure, c'est beaucoup pour nous, pour eux ! La Banque Alimentaire a besoin de nous ! N'oubliez pas ce rendez-vous.

Larural le **vendredi 20 novembre** à 20h à l'espace culturel de Créon. Neuf jurés sont enfermés dans la salle de délibération. Un adolescent est accusé d'avoir sauvagement assassiné ses grands-parents d'adoption. Est-il coupable ? Si oui, s'il n'y a pas de doute raisonnable, ce sera la perpétuité. Neuf représentants du peuple en proie au doute et à la colère, en lutte avec le destin. La vie d'un gamin est entre leurs mains. À partir de 10 ans. Tarif plein : 13 €, réduit : 10 €. Réservations à l'Office de Tourisme (62 boulevard Victor Hugo à Créon) : **05 56 23 23 00**, www.tourisme-creonnais.com ou www.larural.fr.

P'TIT DÉJ DU TROC SAVOIRS

La Cabane à Projets vous propose une rencontre conviviale et collective autour des échanges de savoirs. Ce sont les P'tit Déj du Troc Savoirs. Le prochain aura lieu le **samedi 21 novembre** à 10h, Foyer Pousse Conils, rue Lafontaine.

RENCONTRES LUDIQUES

La ludothèque kaleïdoscope vous propose :

- Le **samedi 21 novembre** à l'espace culturel de 10h à 12h et de 14h à 18h, : journée de rencontres improbables entre pirates et aliens. Les ludothèques Kaléidoscope du Créonnais et Terres de jeu des Coteaux Bordelais, la bibliothèque de Créon et la médiathèque de Salleboeuf vous proposent un panel de défis, de tournois et d'échanges. Entrée gratuite.
- Petit atelier de fabrication de jeux 1 parent / 1 enfant à la ludothèque Kaléidoscope le **mercredi 25 novembre** à 15h. Inscription obligatoire. Renseignements à la ludothèque au **05 56 23 33 53**.

FIEST'ADOS

Soirée festive et culturelle le **samedi 28 novembre** à partir de 20h à l'espace culturel, mise en place par des jeunes : Thème Super Héros Danse, groupes de musique, DJ.... Ventes à la Cabane à Projets (tous les jours du lundi au samedi). Entrée : habitants de la Communauté de Communes : 2 €, habitants hors CCC : 3 €. Vente de boissons et bonbons sur place. Fin des ventes : jeudi 26 novembre. Renseignements au **05 57 34 42 52**.